REPRISE DE L'ENSEIGNEMENT EN PRESENTIEL

PROTOCOLE SANITAIRE

OCTOBRE 2021

Version du 6 octobre 2021

LYCÉE FRANÇAIS
International de Bangkok

Lycée Français International de Bangkok
Protocole sanitaire - Octobre 2021

Suite à l'amélioration de la situation sanitaire du pays, le gouvernement thaïlandais autorise la réouverture des écoles sous condition de l'approbation du protocole sanitaire de l'établissement par le ministère de l'éducation et la ville de Bangkok. L'ensemble des mesures décrites dans ce document ont été développées dans l'objectif de soutenir la demande de dérogation du LFIB, déposée auprès des autorités le mardi 21 septembre 2021.

Cette reprise de l'enseignement en présentiel à effectif complet comprend la préparation d'une possibilité d'évolution en mode hybride (en présentiel et à distance) dans le cas d'un confinement d'un groupe d'élèves suite au dépistage d'un cas positif au COVID-19.

La réussite de la mise en œuvre de ce protocole sanitaire repose sur l'application stricte des différentes mesures par tous, et ne pourra advenir sans l'engagement et l'exemplarité de l'ensemble de la communauté du LFIB. Les mesures suivantes sont susceptibles d'évoluer suivant les recommandations sanitaires fixées par les autorités thaïlandaises.

Les mesures principales en bref

- Tests antigéniques hebdomadaires pour tous les élèves et les personnels, même vaccinés
- Suivi de l'ensemble de la communauté via une auto évaluation régulière en ligne (TST)
- Taux de vaccination élevé des personnels et des élèves
- Prise de température de tous avant l'entrée dans l'établissement
- Limitation des interactions au sein de l'établissement
- Désinfection régulière de l'ensemble des équipements
- Port du masque toute la journée par tous et lavage fréquent des mains
- Des mesures strictes en cas de contact à haut risque ou de confirmation d'infection

Procédure de validation du protocole

Le dossier de demande de dérogation accompagné du protocole sanitaire est préparé par la direction de l'établissement, puis présenté aux parents d'élèves et soumis à la Commission d'Hygiène et de Sécurité, au Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT), avant d'être transmis au Conseil d'Administration. La demande est ensuite déposée auprès de l'OPEC (Office of the Private Education Commission), qui devra se charger d'organiser une visite en coopération avec le département de contrôle des maladies infectieuses de la ville de Bangkok, avant de pouvoir valider la demande de dérogation.

Les taux de vaccination de la communauté du LFIB

Avec le soutien de l'Ambassade de France en Thaïlande et des campagnes de vaccination en France et en Thaïlande, le LFIB affiche aujourd'hui un taux élevé de vaccination contre le COVID-19 pour l'ensemble de ses personnels, ses prestataires, mais aussi pour ses élèves à partir de 12 ans. Plus de 80% des élèves de cette tranche d'âge ont pu recevoir une vaccination soit en France pendant les vacances d'été soit par le biais des campagnes de vaccination.

de personnels vaccinés

d'élèves entre 12 et 18 ans vaccinés

de prestataires vaccinés

PRÉPARATION DES LOCAUX DE L'ÉTABLISSEMENT À LA REPRISE EN PRÉSENTIEL

BÂTIMENTS ET ESPACES DÉDIÉS À L'ADMINISTRATION ET AUX SERVICES

Tous les espaces non-pédagogiques (espaces extérieurs, accueil, services administratifs, couloirs, cours de récréation, cantine) sont préparés de la manière suivante :

- Une signalétique est fixée au sol pour définir des sens de circulation et ainsi éviter les croisements de personnes ;
- Dans les escaliers, un sens de circulation est également imposé par des flèches au sol ;
- Dans les espaces extérieurs, une signalétique de distanciation est posée sur les bancs ;
- Les points d'eau potable sont toujours à disposition des élèves et des personnels, mais sont uniquement utilisables pour remplir les gourdes individuelles à apporter au LFIB (pas de fontaine à bec) ;
- Dans les services administratifs, les bureaux et les tables sont espacés. Lorsque ce n'est pas possible, des séparateurs sont installés ;
- Les points de contacts communs (escaliers, toilettes, etc.) sont nettoyés fréquemment, ainsi que pendant et après les récréations ;
- Les poubelles doivent être couvertes ;
- Du gel hydroalcoolique est mis à disposition à chaque endroit de passage (entrée, accueil, devant les classes, devant les salles de travail, etc.).

PRÉPARATION DES LOCAUX DE L'ÉTABLISSEMENT À LA REPRISE EN PRÉSENTIEL

ESPACES PÉDAGOGIQUES

Toutes les salles de classe, les salles d'activités, le gymnase, le CDI et la BCD, ainsi que les salles de travail sont préparés de la manière suivante :

- Dans les salles de classes, toutes les tables sont espacées ;
- Le nombre d'élèves par classe est limité à 25 ;
- Avant d'entrer dans la classe, élèves et enseignants se lavent les mains au savon ou au gel hydroalcoolique ;
- Les enseignants et les élèves doivent porter le masque en continu ;
- Il n'est pas autorisé de laisser entrer d'autres personnes dans la classe pendant les cours ;
- Une zone de confinement "school isolation" est mise en place à l'infirmerie pour les personnes présentant des symptômes en cours de journée ;
- Lors des temps de récréation et des temps de pause, des zones réservées par niveau de classe sont définies dans la cour et une distanciation entre les élèves est imposée, sous rappel des surveillants. Au primaire, ces zones sont fixées (voir ci-dessous), au secondaire, un agent de la vie scolaire est responsable d'un niveau de classe.

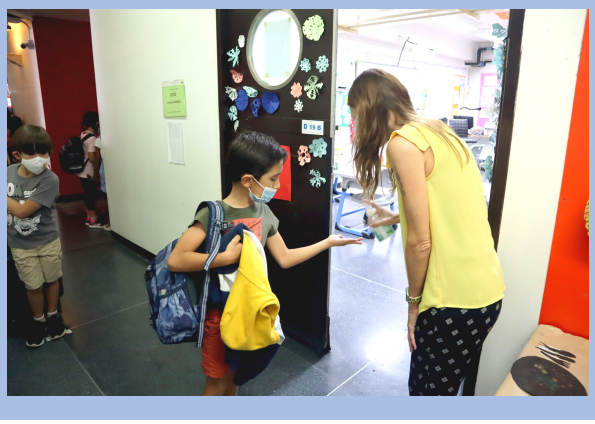

Organisation des espaces durant les pauses de récréation au primaire

Récréations CP et CE1

	Zone A	Zone B
9h45 - 10h00	CP	CE1
13h10 - 13h20	CE1	CP

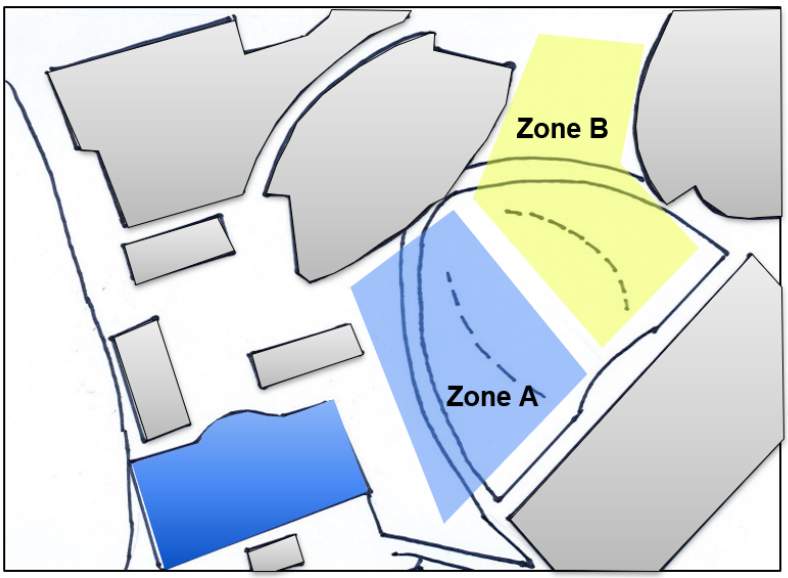

Récréations CE2 – CM1 – CM2

	Zone A	Zone B	Zone C
10h00 - 10h20	CM2	CE2	CM1

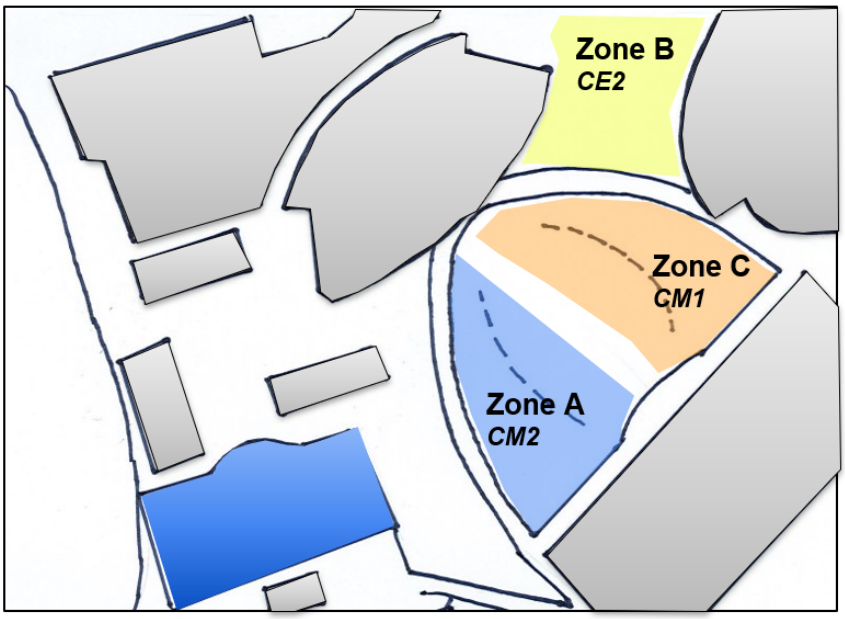

Organisation des espaces durant les pauses méridiennes au primaire

Pause méridienne : temps 1

	Réfectoire	Cour
11h00 – 11h30	CP – CE1	
11h30 – 12h10	*Ordre de passage :* *CE2* *CM1*	CP – CE1 CM1 – CM2 CE2

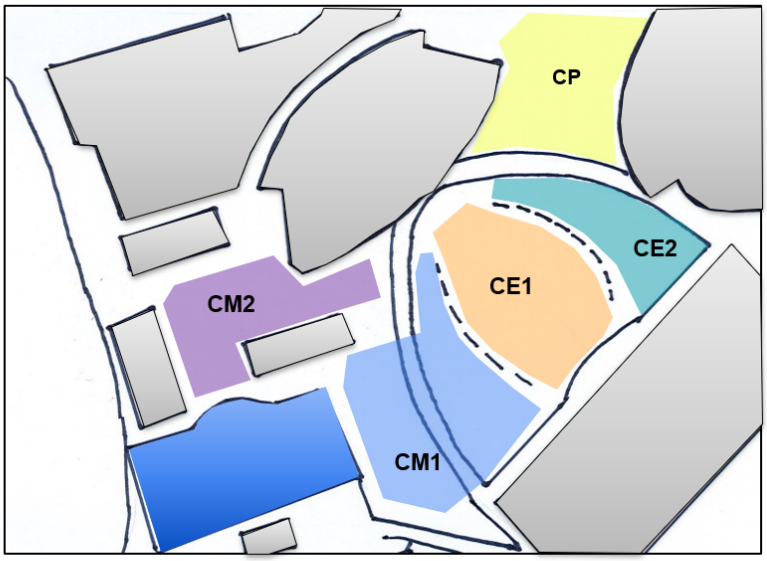

En cas de pluie, les élèves de CP et CE1 se rendent dans le hall de leur bâtiment respectif.
Les CM2 attendent sous les allées protégées de la cour
Les CE2 et CM1 restent dans le réfectoire jusqu'à 12h10.

Pause méridienne : temps 2

	Réfectoire	Cour
12h10 – 12h50	*Ordre de passage :* *CM1* *CM2*	CE2 CM1 CM2

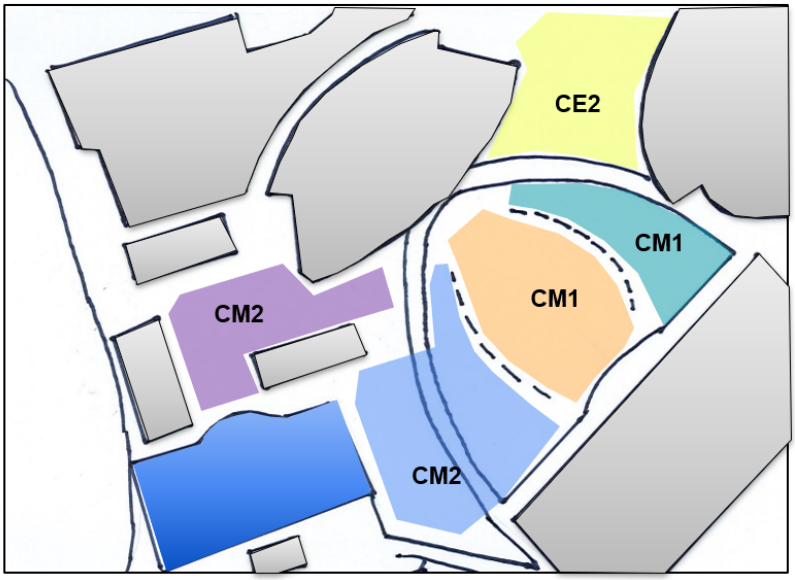

En cas de pluie, les CM2 attendent sous les allées protégées de la cour
Les CE2 et CM1 se rendent dans le hall de leur bâtiment respectif (après 12h10) .

WASH
YOUR HANDS

POUR SE PROTÉGER ET
PROTÉGER LES AUTRES

Only
water
bottle
uses

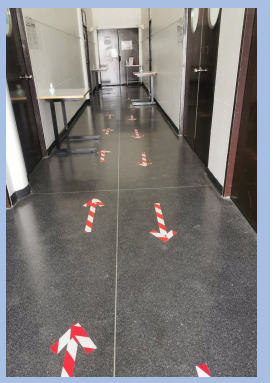

AVANT DE SE RENDRE AU LFIB

- ✓ Nous demandons aux parents de superviser un **test antigénique hebdomadaire** pour chacun de leur enfant scolarisé au LFIB. Une attestation complétée et signée par les parents montrant un résultat négatif à ce test, devra obligatoirement être présentée le lundi matin pour pouvoir entrer dans l'établissement **(voir annexe p.22 et p.23)**. L'attestation doit également comprendre une mention certifiant qu'aucune personne du foyer n'est à ce jour infectée par le COVID-19.
- ✓ Si votre enfant obtient un résultat positif au test antigénique, vous êtes tenu d'en informer l'établissement au plus vite.
- ✓ Nous demandons aux parents de bien vouloir prendre la température de leur(s) enfant(s) chaque matin avant d'aller à l'école. Ceux-ci doivent avoir une température en dessous de 37.5°C et ne présenter aucun symptôme du COVID-19.
- ✓ Si votre enfant présente un ou des symptômes du COVID-19, nous vous demandons de bien vouloir le garder à la maison et de ne pas l'emmener au LFIB, même si le résultat du test ATK était négatif.
- ✓ Merci de fournir chaque jour à votre ou vos enfant(s) **deux masques** de protection neufs.
- ✓ Les élèves doivent remplir **un questionnaire d'autoévaluation en ligne "Thai Save Thai" (TST) avant la reprise et ensuite de façon régulière (voir annexe p.18).**
- ✓ Penser à nettoyer/désinfecter votre véhicule.
- ✓ Il est également recommandé d'utiliser l'application Morchana pour les parents d'élèves du primaire et les élèves du secondaire.
- ✓ Sur recommandation des autorités, il est conseillé de prendre note de ses déplacements et de ceux des membres de sa famille. Dans l'éventualité d'une demande d'enquête suite à un cas de COVID-19, l'établissement doit être capable de les renseigner au gouvernement.

Les bonnes pratiques individuelles

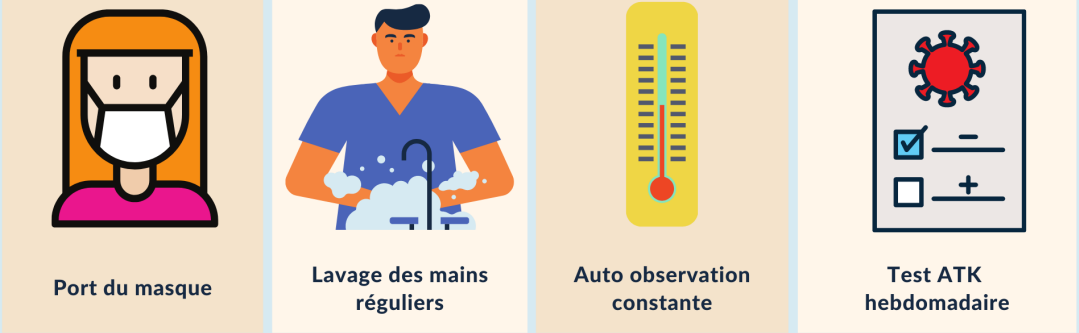

LFIB Protocole sanitaire- septembre 2021

La réalisation du test antigénique

- Le LFIB aura recours à des tests antigéniques à réaliser soi-même (Antigen Test Kits - ATK). Les tests antigéniques seront fournis par l'établissement et distribués chaque vendredi à l'ensemble des élèves avec une attestation vierge à remplir par les parents. Ce test sera à réaliser à la maison le dimanche soir ou le lundi matin. Le LFIB met à la disposition des familles un tutoriel expliquant comment réaliser le test.

Liens utiles :

Cliquez ici pour le tutoriel d'utilisation du test ATK

Attestation vierge à remplir après avoir effectué le test :
- Cliquez ici pour l'attestation à destination des élèves
- Cliquez ici pour l'attestation à destination des personnels

***ATTENTION : Si l'élève ne présente pas l'attestation demandée, l'entrée dans l'établissement lui sera refusée.**

PROTOCOLE D'ENTRÉE ET DE SORTIE

Entrée au LFIB

- ✓ Une attestation de résultat de test antigénique négatif est demandée pour chaque élève tous les lundis matins. Les élèves ne présentant pas leur résultat de test ne pourront pas entrer dans l'établissement et leurs parents seront immédiatement prévenus.
- ✓ Trois entrées sont disponibles : entrée principale, "dépose minute" du parking, entrée de la maternelle.
- ✓ L'accès à l'établissement est possible **dès 7h15** pour éviter des regroupements aux abords de l'entrée.
- ✓ Toute personne étrangère à l'établissement (parents, livreurs, prestataires extérieurs), même vaccinée, ne peut avoir accès à l'établissement pendant le temps scolaire.
- ✓ Si les jeunes élèves sont accompagnés jusqu'aux abords du LFIB, l'adulte est invité à rester à l'entrée.
- ✓ Aucune livraison n'est autorisée pendant le temps scolaire (par les parents ou par les prestataires).
- ✓ La prise de température à l'entrée du lycée est obligatoire ainsi que le lavage des mains au gel hydroalcoolique. Au-dessus de 37°5, l'enfant se verra refuser l'entrée à l'établissement (infirmerie, puis retour à la maison).
- ✓ Dans tous les cas, les parents sont invités à rester joignables par téléphone en début de journée ;
- ✓ Des mesures de distanciation physique sont mises en place aux entrées de l'établissement .
- ✓ Le port du masque est obligatoire pour tous avant d'entrer dans l'établissement et tout au long de la journée..

Equipement individuel essentiel à apporter au LFIB

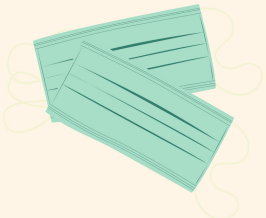

Deux masques neufs

Un masque à porter obligatoirement et un masque de rechange

Un paquet de mouchoirs jetables

Une gourde individuelle*

marquée au nom de l'élève

* Les fontaines d'eau potable à bec sont désactivées et il n'y a pas de gobelets disponibles.

Sortie du LFIB

- ✓ Les élèves de l'école primaire sont remis aux moniteurs des bus ou aux familles par les ASEM et les enseignants.
- ✓ Comme pour les entrées, il est demandé aux parents de ne pas se regrouper devant l'entrée de l'établissement aux heures de sortie des élèves.
- ✓ Les parents qui viennent chercher leur(s) enfant(s) doivent respecter les horaires (ne pas venir trop tôt, éviter les retards) ; la sortie doit se faire au plus vite.
- ✓ Il est recommandé aux familles de rentrer directement chez elles avec leur(s) enfant(s), et d'éviter de rester aux alentours de l'établissement après les cours.

Transport

Le transport des élèves est sous la responsabilité des familles et du transporteur scolaire. Nous leur recommandons la plus grande prudence pour éviter les risques d'infection : éviter tant que possible les transports en commun, essayer de fixer les places assises des élèves (dans le cadre du ramassage scolaire), et contrôler le port du masque avant la montée dans le véhicule.

PORT DU MASQUE

Les masques doivent être portée selon des règles à respecter, pour sa santé et celle des autres.

Les bons gestes

Avant de mettre un masque, lavez-vous les mains minutieusement à l'eau et au savon ou avec une solution hydro alcoolique.

Recouvrez le nez, la bouche et le menton.

Le masque doit recouvrir complètement le nez et la bouche, il ne doit pas y avoir d'espace entre votre visage et le masque.

Pour retirer votre masque, saisissez-le uniquement par les élastiques et jetez-le immédiatement dans une poubelle. Après l'avoir retiré, lavez-vous ou désinfectez-vous les mains.

PORT DU MASQUE

Les masques doivent être portés selon des règles à respecter, pour sa santé et celle des autres.

A ne pas faire

Laissez le nez découvert ; le masque doit couvrir nez et bouche.

Porter le masque sous le menton ; le masque n'est pas un article de mode.

Toucher ou ajuster le masque, cela peut le contaminer

Si vous touchez votre masque, lavez-vous ou déinfectez-vous les mains.

LA VIE DANS L'ÉTABLISSEMENT

Distanciation

- ✓ On respecte les gestes barrières, un affichage conséquent le rappelle ;
- ✓ Chaque élève aura une place attribuée dans sa classe, qui sera toujours la même ;
- ✓ Dans les salles de classe, une distance minimale est assurée entre chaque place et les élèves ne sont pas assis face à face ;
- ✓ Pas plus de 25 élèves par salle ;
- ✓ Les changements de classe pour le secondaire sont réduits au minimum (cours de sciences et autres spécialités).

Récréations et pause déjeuner

- ✓ Les horaires sont réaménagées pour désynchroniser les temps de récréation par niveau ;
- ✓ La distanciation entre les élèves est contrôlée par les surveillants et les agents de la vie scolaire ;
- ✓ Seuls les jeux et sports individuels sont autorisés (pas de foot, ni de basket) ;
- ✓ Le port du masque reste obligatoire, même dans la cour ;
- ✓ Une signalétique de distanciation est posée sur les bancs ;
- ✓ Les récréations ont lieu en extérieur ;
- ✓ Les élèves se lavent ou se désinfectent les mains au début et à la fin de chaque récréation.

Déplacements

- ✓ Des parcours à suivre sont fléchés dans les couloirs pour éviter de croiser d'autres élèves et éviter les double-files ;
- ✓ Lors des déplacements dans les couloirs, une distance minimale est demandée entre chaque élève, chacun suivant toujours les "gestes barrières" et les mesures de distanciation sociale ;
- ✓ Du gel hydroalcoolique est à disposition dans chacune des salles de l'établissement ;
- ✓ Le port du masque reste obligatoire à tout moment.

Désinfection et aération

- ✓ Les élèves et les professeurs se lavent ou se désinfectent les mains lors de chaque changement de lieu d'activité ;
- ✓ Les salles sont aérées plusieurs fois par jour et à chaque récréation (salles de classe, cantine, gymnase, salles de motricité, etc.) ;
- ✓ Les locaux sont désinfectés quotidiennement, avec un nettoyage fréquent des surfaces et des points de contacts chaque jour et durant la journée, en particulier les toilettes pendant les pauses récréation. C'est également le cas des salles d'activités communes (BCD, CDI, salle de motricité, etc.) ;
- ✓ Une désinfection totale des locaux est réalisée toutes les 2 semaines par notre prestataire Atalian.

Aménagement des espaces

- ✓ Une salle de confinement est aménagée dans l'infirmerie pour permettre d'isoler une personne suspectée d'être positive au COVID-19 ;
- ✓ Les salles de permanence ainsi que le foyer sont limitées à 25 élèves.

Activités sportives et AES

- ✓ En EPS, les activités physiques avec des contacts directs prolongés ne sont pas autorisées (rugby, lutte, acrosport…) et les sports individuels sont à privilégier. En intérieur, seules les activités de basse intensité qui permettent le port du masque sont autorisées. En extérieur, le port du masque n'est pas obligatoire pendant les activités, mais celles-ci doivent permettre un espacement entre les élèves ;
- ✓ Les AES ne seront pas organisées pendant cette période.

Restauration scolaire

- ✓ Les horaires sont réaménagées pour réduire le nombre de personnes présentes au même moment à la cantine ;
- ✓ Les tables de la cantine sont espacées avec une vitre de séparation entre chaque élève et la possibilité de s'asseoir seulement sur une chaise sur deux ;
- ✓ Les places assises sont fixées et les élèves sont regroupés par classe, pour éviter tout contact entre les classes ;
- ✓ A la maternelle, la nourriture est posée sur la table avant l'arrivée des élèves ;
- ✓ A la cantine principale (élémentaire et secondaire), la nourriture est servie en lunch box pour éviter les regroupements et les contacts avec les personnels de la cantine ;
- ✓ Chaque élève apporte sa propre gourde ;
- ✓ La sortie des lycéens le midi n'est pas autorisée pour éviter les contacts avec les personnes extérieures.

Prestataire de restauration scolaire - Epicure

- ✓ Les aliments et les matières premières sont achetés auprès de prestataires fiables, pour lesquels il est possible de tracer les sources de provenance dans le cas d'une contamination au COVID-19 ;
- ✓ Les préparations en cuisine suivent les standards d'hygiène de l'établissement et des autorités ;
- ✓ Le port du masque et de la charlotte est obligatoire pour tous les personnels ;
- ✓ Le lavage de mains est obligatoire avant d'entrer dans la cantine, avant d'entrer dans la cuisine et avant de manipuler du matériel et des aliments.

PROTOCOLE DE PRISE EN CHARGE D'UNE PERSONNE MALADE

- A l'entrée du lycée, la prise de température et le contrôle de la présence de symptômes est systématique.
- Si au cours de la journée des symptômes apparaissent, l'élève doit se rendre à l'infirmerie. Si l'infirmière constate des symptômes liés au COVID-19, elle contacte la famille pour venir chercher l'enfant. L'élève attend dans la salle d'isolement temporaire située dans l'infirmerie.
- Si un membre du domicile de l'élève est testé positif, l'élève est considéré comme cas contact à haut risque, même s'il présente un test ATK négatif. Il est donc placé en confinement à domicile pendant 14 jours et doit obligatoirement en informer l'établissement. Le reste de sa classe est informé de ce cas contact mais peut continuer à suivre les cours en présentiel normalement. Le nom de l'élève n'est pas communiqué.
- Lorsque l'on est en contact avec une personne "cas contact à haut risque", on est considéré comme "cas contact à bas risque". Dans ce cas-ci, l'éviction scolaire n'est pas nécessaire. Il suffit de surveiller sa santé et de respecter les règles d'hygiène à l'école et à la maison.
- Le retour dans l'établissement des cas confirmés et des cas contacts se fait sous réserve de la poursuite du respect strict des mesures barrières et du port rigoureux et continu du masque chirurgical.

SYMPTÔMES DU COVID-19

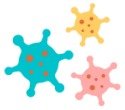

- FIÈVRE de plus de 37,5°C
- Maux de gorge
- Nez qui coule
- TOUX
- Perte de l'ODORAT ou du GOÛT
- Respiration difficile
- Essoufflement

CONFIRMATION DE CAS COVID-19 CHEZ UN ÉLÈVE

- Si un élève est testé positif, la famille doit avertir le LFIB immédiatement en remplissant le formulaire en ligne via ce lien ou ce QR code.
- L'élève testé positif suit les traitements nécessaires imposés par le gouvernement et l'ensemble du niveau de classe est considéré cas contact et est placé en isolement 14 jours. Durant cette période, les enseignements basculent en EAD pour tout le niveau de classe. Il n'y a plus de risque d'infection car aucun élève ayant été en contact avec l'élève ayant contracté le COVID-19 ne vient au LFIB. Les enseignants des classes concernées qui auront respecté le protocole sanitaire sont considérés comme "cas contact à bas risque", et peuvent donc continuer à venir enseigner normalement dans l'établissement.

CONFIRMATION DE CAS COVID-19 CHEZ UN ENSEIGNANTS OU UN PERSONNEL

- En cas de cas contact à haut risque d'un enseignant (cas positif au domicile par exemple) : l'enseignant est à l'isolement pendant 14 jours et assure ses cours à distance. Dans le cadre du LFIB, il est donc très important que les enseignants respectent scrupuleusement le protocole pour éviter d'être exposés à une situation qui les ferait basculer en cas contact à haut risque. Cela signifie : port du masque en permanence, pas de circulation parmi les élèves dans la salle de classe, pas de contact physique avec eux.
- Si un enseignant est testé positif, il est confiné immédiatement pour 14 jours et suit les traitements nécessaires imposés par le gouvernement. Ses élèves sont eux considérés comme "cas contact à bas risque" et peuvent donc continuer à venir normalement au sein de l'établissement.
- Les personnels ont été séparés en groupes distincts pour éviter les risques de contamination et de quarantaine. Les interactions prolongées entre les différents groupes de personnes sont limitées.

Tout cas confirmé positif au COVID-19 entraîne une désinfection complète des locaux de l'établissement.

Le LFIB est en partenariat avec les hôpitaux Bumrungrad et Samitivej qui apportent leur soutien sur les questions sanitaires et d'hygiène.

Recommandations pour les contacts d'un cas confirmé de Covid-19

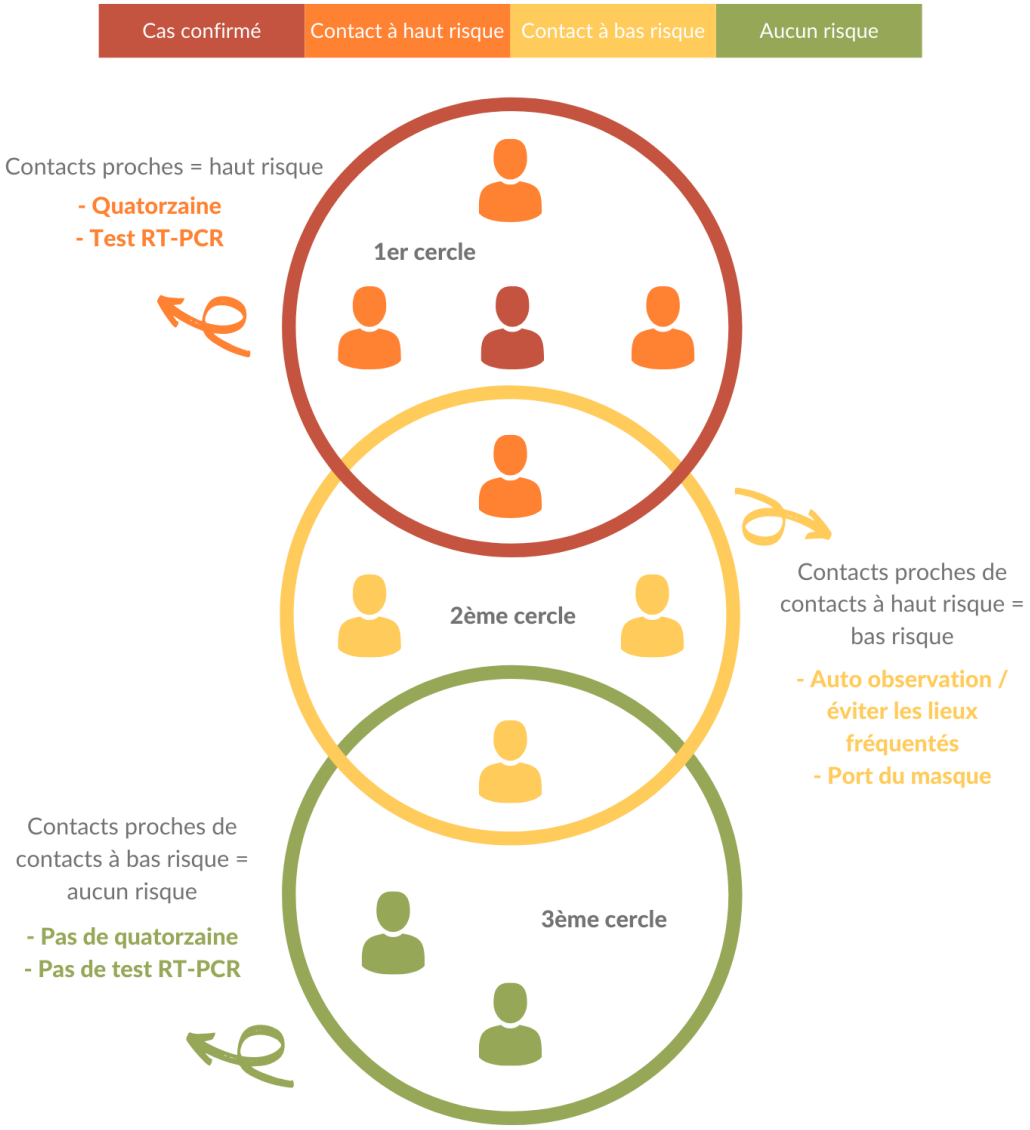

DÉFINITION D'UN CAS CONTACT À HAUT RISQUE

- Être en contact direct en face-à-face (ex. lors d'une conversation) à moins d'un mètre pendant au moins 5 minutes avec une personne testée positive au COVID-19.
- Être touché par les gouttelettes respiratoires générées lorsqu'une personne infectée parle, tousse ou éternue.
- Être dans un espace confiné à moins d'un mètre avec une personne testée positive au COVID-19 pendant au moins 15 minutes.
- En famille : si un membre de la famille ou du domicile est testé positif au COVID-19.

Comment s'enregistrer pour la première fois sur l'application Thai Save Thai

1. Accédez au site internet via le lien suivant : https://savethai.anamai.moph.go.th/main.php ou téléchargez l'application "Thai Save Thai" directement sur votre téléphone.

2. Choisissez "Registration for employees" :

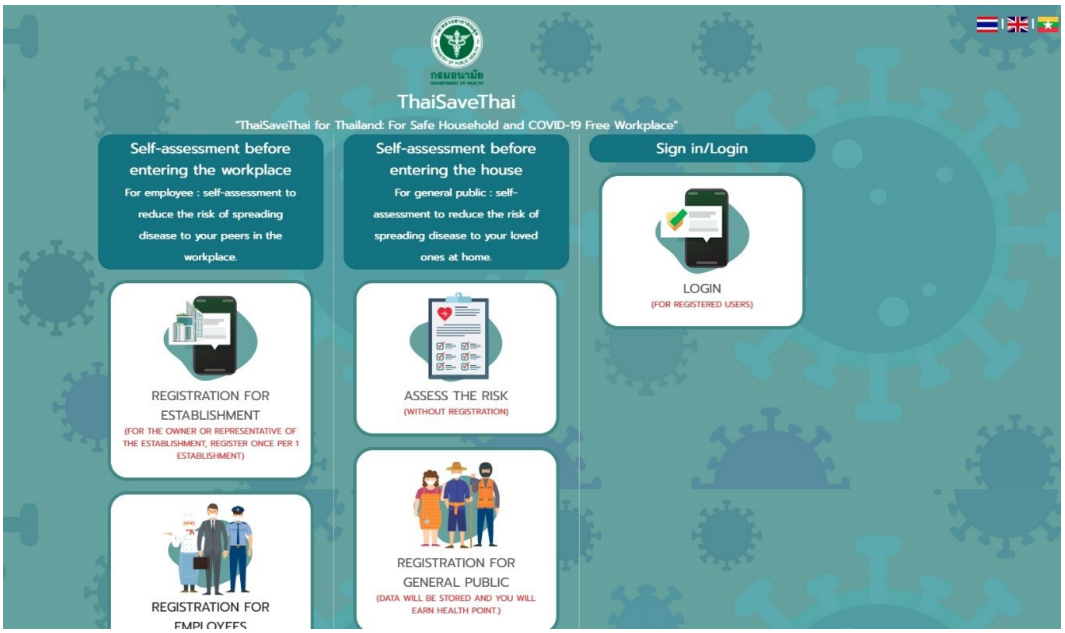

3. Lisez les termes et conditions, cliquez sur "I have read the terms and conditions and agree to join." et validez en cliquant sur "OK" :

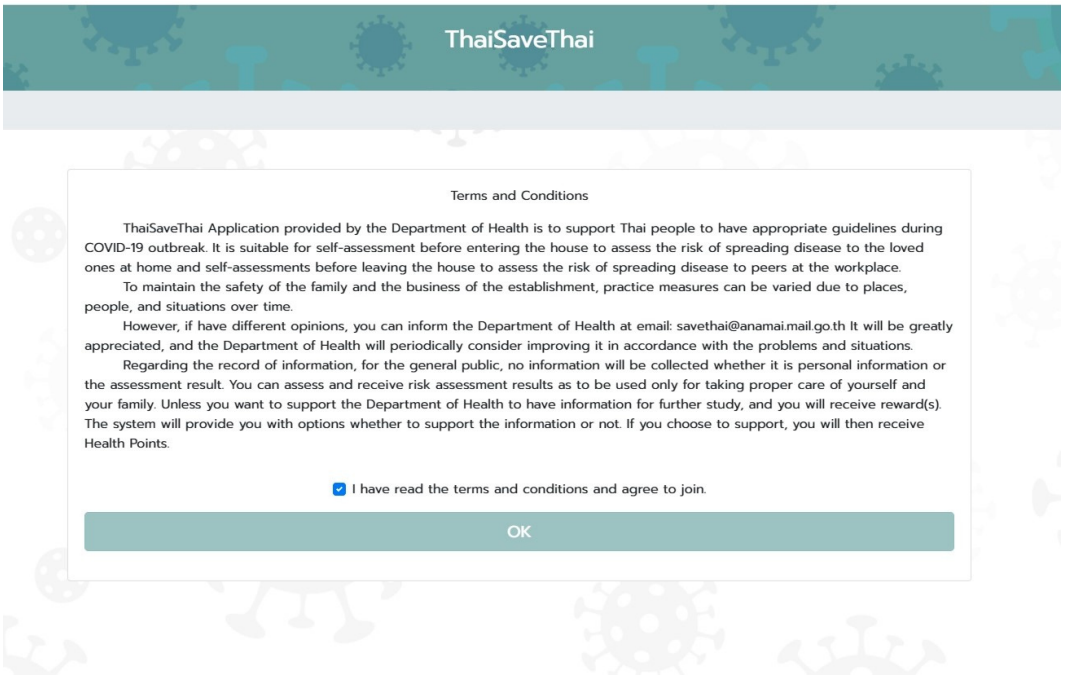

4. Remplissez le formulaire avec vos informations personnelles. Les lignes "Province" / "District"/ "Sub-district" ne sont pas traduites en anglais, vous devez les sélectionner en thaïlandais.

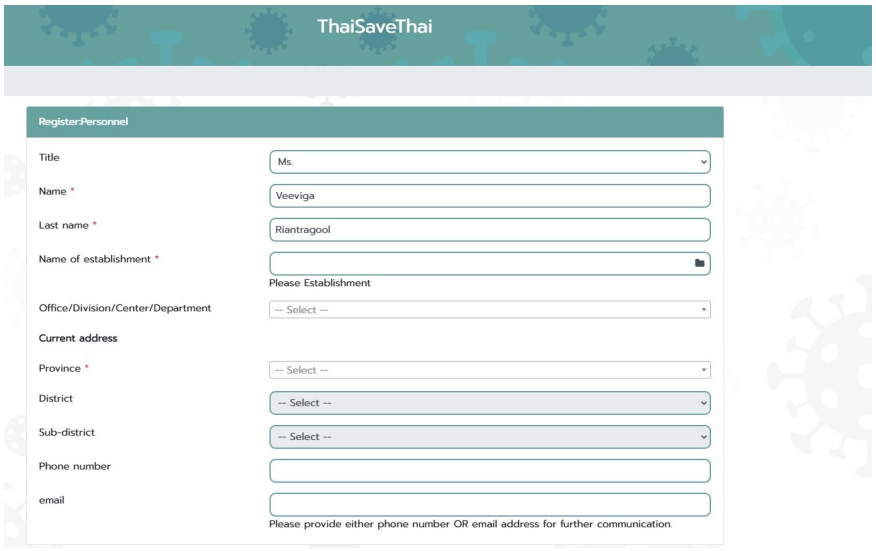

*** Pour avoir le nom de l'établissement ("Name of establishment"), tapez "LFIB" puis cliquez sur "Search" et sélectionnez ensuite le LFIB en cliquant sur "Select" :

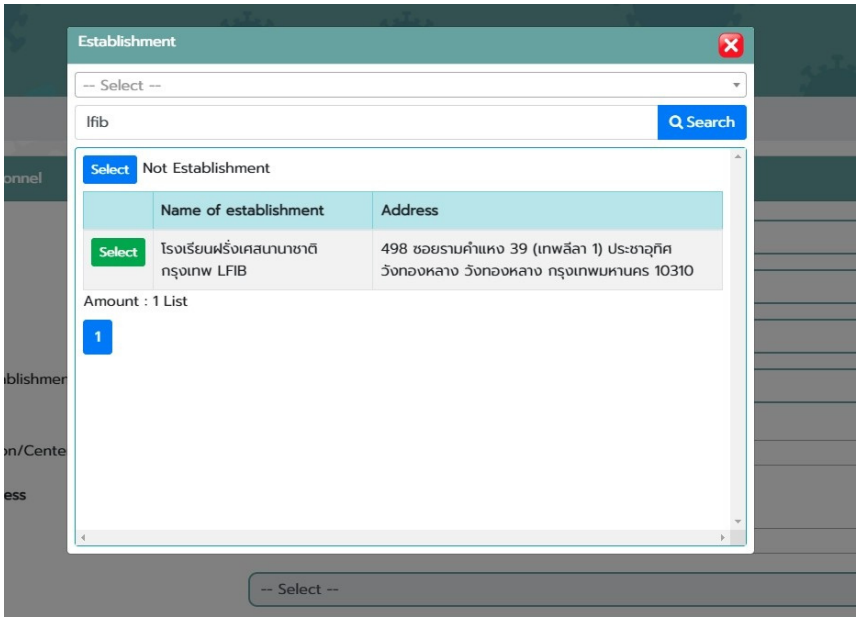

5. Vous pouvez utiliser soit votre numéro de téléphone soit votre adresse email pour créer votre identifiant. Choisissez ensuite un mot de passe. Votre inscription sera alors terminée.

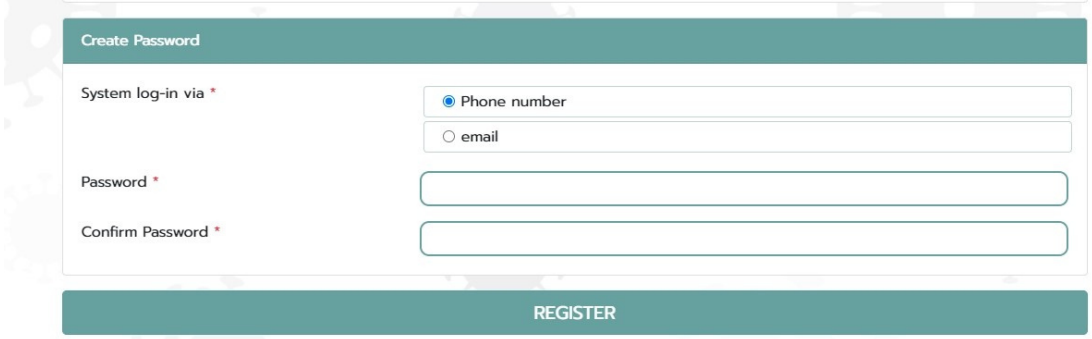

Comment remplir votre auto évaluation régulière sur la plateforme "Thai Save Thai"

1. Rendez vous sur la page principale du site internet "Thai Save Thai" en suivant ce lien, ou ouvrez l'application "Thai Save Thai" sur votre téléphone.
2. Sélectionnez "LOGIN" :

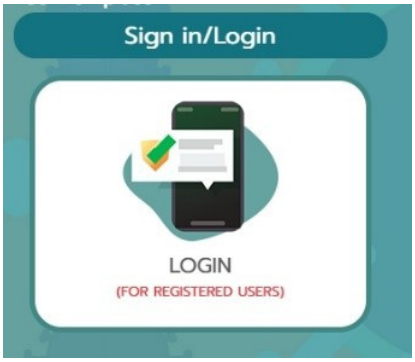

3. Connectez-vous en utilisant votre identifiant et votre mot de passe. Si vous utilisez l'application mobile, vos identifiants de connexion seront automatiquement enregistrés et vous n'aurez pas besoin de les saisir à nouveau lors de vos futures connexions.

ThaiSaveThai

User — People / Employees — Establishment

Username — Phone number or email

Password — Password

Remember password

SIGN IN/LOGIN

Forgot your password ?

4. Répondez aux quatre questions du questionnaire et cliquez ensuite sur "Save". Votre auto-évaluation est complétée.

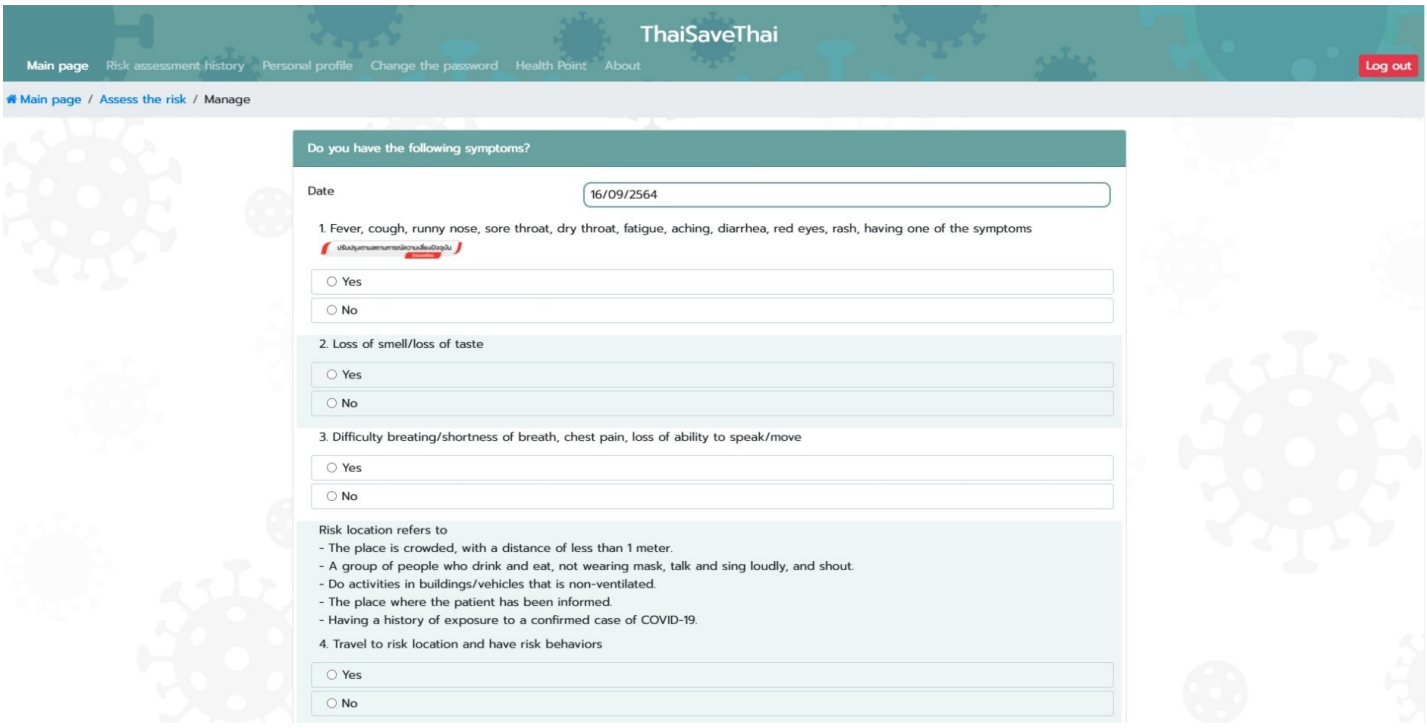

LYCÉE FRANÇAIS
International de Bangkok

ÉTABLISSEMENT CONVENTIONNÉ
aefe
Agence pour l'enseignement français à l'étranger

Attestation dans le cadre du protocole sanitaire

Je, soussigné(e) _____ atteste que
I, the undersigned, [name] certify that

mon enfant _____ élève en classe de _____
my child [child's name] student in grade [grade]

a effectué un test antigénique de dépistage du COVID le ____/____/2021.
has received a COVID antigenic test on [date]

Je certifie par la présente attestation que le résultat de ce test est :
Through this document, I certify that the result of the test is:

☐ Négatif (une ligne est apparue = absence du COVID)
Negative (one line appeared = COVID virus is absent)

☐ Positif (deux lignes sont apparues = présence du COVID)
Positive (two lines appeared = COVID virus is present)

Je certifie également qu'au courant des 7 derniers jours :
I also certify that during the past 7 days:

☐ Aucun membre de notre foyer a été testé positif à une infection COVID
No members of our household were tested positive for COVID.

☐ Au moins un membre de notre foyer a été testé positif à une infection COVID.
At least one person was tested positive for COVID in our household.

Je certifie sur l'honneur que les informations ci-dessus mentionnées sont correctes.
I certify on my honor that all the information in this document is true and correct.

Signature : Date : ……/……/2021

Important : Votre enfant doit impérativement présenter ce document à l'entrée du LFIB. Sans ce document l'accès à l'établissement sera refusé sans exception.
Your child must present this document at the entrance of the school to be allowed to enter. Without this document, access to the school will be refused without any exceptions.

LYCÉE FRANÇAIS International de Bangkok

ÉTABLISSEMENT CONVENTIONNÉ aefe Agence pour l'enseignement français à l'étranger

Attestation dans le cadre du protocole sanitaire

(Enseignants et Personnels LFIB)

Je, soussigné(e) _____
I, the undersigned, [name]

atteste avoir effectué un test antigénique de dépistage du COVID le ___/___/2021.
certify having performed a COVID antigenic test on [date]

Je certifie par la présente attestation que le résultat de ce test est :
Through this document, I certify that the result of the test is:

☐ Négatif (une ligne est apparue = absence du COVID)
Negative (one line appeared = COVID virus is absent)

☐ Positif (deux lignes sont apparues = présence du COVID)
Positive (two lines appeared = COVID virus is present)

Je certifie également qu'au courant des 7 derniers jours :
I also certify that during the past 7 days:

☐ Aucun membre de mon foyer a été testé positif à une infection COVID
No members of my household were tested positive for COVID.

☐ Au moins un membre de mon foyer a été testé positif à une infection COVID.
At least one person was tested positive for COVID in my household.

Je certifie sur l'honneur que les informations ci-dessus mentionnées sont correctes.
I certify on my honor that all the information in this document is true and correct.

Signature : Date : ……/……/2021

Important : Vous devez impérativement présenter ce document à l'entrée du LFIB. Sans ce document l'accès à l'établissement sera refusé sans exception.
You must present this document at the entrance of the school to be allowed to enter. Without this document, access to the school will be refused without any exceptions.

POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES

Tousser ou éternuer
dans son coude

Se laver très régulièrement
les mains

Utiliser un mouchoir
à usage unique et le jeter

Porter un masque
Chirurgical jetable

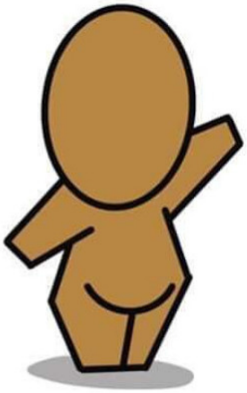

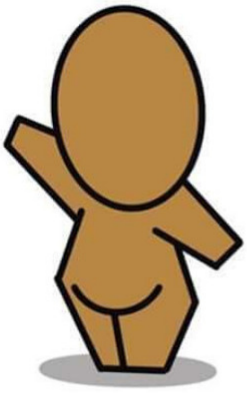

Eviter de serrer la main
ou de faire la bise

Affiche réalisé par JACE (artiste qui était intervenu au LFIB lors d'un projet de street art en 2017)